

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 31 août 2020

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 20/08/2020

L'an deux mille vingt et le trente-et-un août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 10

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:** Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Bourse d'études aux bacheliers. - DE\_2020\_048

Le Maire rappelle que par délibération DE\_2019\_032 du 23/05/2019, il a été décidé de verser annuellement aux étudiants faisant des études post bac une bourse d'études d'un montant de 500 €.

Considérant que verser annuellement cette bourse représente un engagement trop important pour la commune, il propose de reconduire cette bourse versée une seule fois l'année du Bac pour les étudiants qui continuent leurs études.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une bourse d'études d'un montant de 500 € aux étudiants effectuant des études supérieures, uniquement l'année d'obtention du bac.
- PRECISE que le montant des ces bourses est prévu au budget primitif à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/09/2020
004-210402343-20200831-DE_2020_048-DE